



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 13 JUIN 2024

Le jeudi 13 juin 2024 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 6 juin 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
51	5	13	10

Présents : M. MOURLEVAT, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, Mme ANTUNES, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, Mme BEY, M. BOURGEAIS, M. BROCHARD, Mme CHANTRAN-DUC (suppléante de M. BUQUET), M. de LEMPS, M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DONZEL, Mme DUBARE, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Jean-François, Mme EMIN, Mme FLORE, M. GERVASONI, M. GIROD, M. JUILLARD, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, M. MARTINEZ, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, M. RAVOT, Mme SERRE, M. TORRION, M. VAILLOUD, M. ZAMBON (suppléant de M. DUCRET).

Excusés : M. ARMETTA, Mme CHEVAUCHET, M. GUILLET, M. ISSARTEL, M. MATHIEU.

Absents : M. AKHLAFA, M. BERGEOT, M. DRUET, M. GUENRO, M. KAYGISIZ, Mme MANDUCHER, M. MARTINAND, M. MILLET, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme PITTI, Mme REGLAIN, Mme VOLAN.

Pouvoirs : M. PERRAUD (pouvoir à M. CRACCHIOLO), M. BRITEL (pouvoir à Mme DUBARE), Mme COLLET (pouvoir à Mme LEVILLAIN), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à M. EMIN), M. DUPONT Noël (pouvoir à M. MATZ), M. FOUILLAND (pouvoir à M. MARTINEZ), Mme GUIGNOT (pouvoir à M. VAREYON), M. GUINET (pouvoir à M. DONZEL), Mme LIEVIN (pouvoir à M. BOURGEAIS), M. TOURNIER-BILLON (pouvoir à Mme BEY).

=====
Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme Marie-Claire EMIN, Secrétaire de séance.

Installation du conseiller suppléant de la commune de Belleydoux au sein du Conseil d'agglomération.

Rapporteur : M. MOURLEVAT

Dans les communes membres de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires au sein de l'organe délibérant de l'EPCI à fiscalité propre sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau. Une commune disposant d'un siège de titulaire et d'un siège de suppléant au sein de l'EPCI est représentée de droit par le maire (titulaire) et le premier adjoint (suppléant), sauf si la commune en décide autrement.

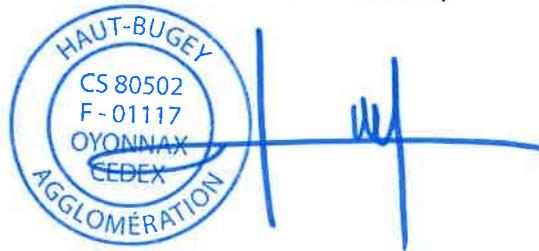
Suite à la démission de Monsieur Nicolas DECOSTER de son mandat d'élu de la commune de Belleydoux, le conseil municipal par délibération du 27 mars 2024 a désigné Madame Maryline MATHIEU-ZAKI.

Le Conseil d'agglomération,

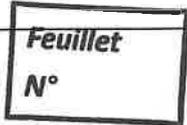
- **DECLARE** installée dans sa fonction de conseillère suppléante de la commune de Belleydoux au sein du Conseil d'agglomération, Madame Maryline MATHIEU-ZAKI.

Fait à Oyonnax, le 17 juin 2024.

Le Président,



A circular blue stamp from Haut-Bugey Agglomération. The text inside the stamp reads: HAUT-BUGEY, CS 80502, F-01117, OYONNAX CEDEX, and AGGLOMÉRATION. To the right of the stamp is a handwritten signature in blue ink.



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Installation du conseiller suppléant de la commune de Belleydoux au sein du Conseil d'agglomération.

.....

Date de décision: 13/06/2024

Date de réception de l'accusé 18/06/2024

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 13062024_202454

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20240613-13062024_202454-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .1

Institutions et vie politique

Election executif

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 2-Insta-CC-sup-belleydoux.pdf (99_DE-001-200042935-20240613-13062024_202454-DE-1-1_1.pdf)